

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/118
13 septembre 2003

(03-4894)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: français

BELGIQUE

Déclaration de S.E. M. Louis Michel
Vice-Premier et Ministre des affaires étrangères

Je veux vous exprimer toute notre reconnaissance et notre appréciation pour la façon remarquable dont vous avez organisé cette conférence ministérielle. Je salue aussi le peuple mexicain pour la chaleur de son accueil.

L'objectif de notre Conférence ne peut ni se comprendre, ni s'envisager en dehors de ce que j'appellerais les révélations et les traces tangibles d'un basculement qui pulvérise nos repères

La clé du succès, c'est l'intégration complète et harmonieuse des pays en développement dans le système multilatéral, associée à l'adoption de

efficience dans le droit, sur le modèle du Conseil de sécurité des Nations Unies, mais en y ajoutant comme critère de représentativité la dimension régionale, entre autres, dans un souci de transparence.

Des référents fondateurs d'un tel concept existent déjà et sont consacrés dans certains États, dont le mien: je pense plus particulièrement aux normes fondamentales de